

OUTIL D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION POUR UNE PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ



OUTIL D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION POUR UNE PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

(Mise à jour 2007)

Adapté par Line Marcoux
En collaboration avec

Maryse Ruel
Nathalie Durocher
Christiane Thibault
Simon Bolduc

Tiré du document original
Rédigé par Simon Bolduc

*Outil d'aide à la prise de décision pour une prise
en compte des personnes en situation de pauvreté
dans nos municipalités*

Ce document a été produit en collaboration, par :
Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)
Arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke
Chaire J.W. McConnell de développement local de l'Université de Sherbrooke

Dans le cadre du projet
*La sensibilisation des leaders municipaux à la prise en compte et
à la participation citoyenne des personnes appauvries*

Pour toute information sur ce document ou pour se procurer une copie s'adresser à :

TABLE D'ACTION CONTRE L'APPAUVRISSMENT DE L'ESTRIE (TACAE)

187, rue Laurier, local 212

Sherbrooke QC J1H 4Z4

Tél. : 819 829-3822

Courriel : tacae@infol.net

ISBN 2-923130-07-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec (2005)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada (2005)

*Dans le présent document, nous avons tenté, autant que possible, de garder l'équilibre entre les genres,
mais pour alléger le texte, nous avons dans l'ensemble privilégié l'emploi du masculin.*



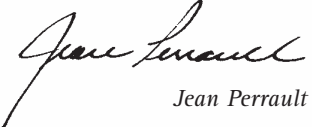
MOT DU MAIRE DE SHERBROOKE JEAN PERRAULT

La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie s'est penchée sur de grandes questions d'ordre démocratique pour aider les décideurs municipaux à relever avec plus d'efficacité le défi constant d'une meilleure participation et d'une plus grande inclusion des citoyens et citoyennes.

La publication de l'*Outil d'aide à la prise de décision : pour une prise en compte des personnes en situation de pauvreté dans nos municipalités* et du *Guide de référence sur la participation citoyenne* offre des pistes intéressantes pour mieux orienter nos décisions lorsqu'il s'agit de communiquer avec les citoyens, de choisir des programmes, des activités, ou encore les lieux les plus propices pour les tenir. Il s'agit d'outils sérieux, intéressants et qui ont le grand mérite de répondre à des principes de développement durable.

Je suis donc convaincu que tous les décideurs qui en prendront connaissance apprécieront de pouvoir examiner leurs décisions à la lumière des critères très pertinents qu'offrent ces outils de travail.

Il s'agit maintenant d'avoir le réflexe de les utiliser!


Jean Perrault



LA PAUVRETÉ

La pauvreté n'est pas une question de choix. Elle est le résultat d'une équation complexe combinant des dimensions psychologiques, sociales et économiques. Bien que chacun de nous possède des exemples concrets de personnes que nous pouvons juger comme profitant de leur situation de pauvreté, la réalité générale de ces populations en est tout autre. Il s'agit d'un vécu rempli d'inquiétudes, d'un « stress » continu de ne pas arriver à équilibrer le budget ou de frustrations de ne pas pouvoir offrir le nécessaire à leurs enfants. La pauvreté affecte la vie quotidienne des gens. Elle amène l'exclusion par les autres mais également l'auto-exclusion. Elle joue ainsi un rôle dans la perte de dynamisme et de fierté de la population envers leur milieu de vie.



« La honte est un sentiment dont la genèse est fondamentalement sociale, liée au regard d'autrui, au sentiment d'être différents des autres, à la sensation d'être invalidé au plus profond de son être » Gaulejac

LES PRÉJUGÉS

Le problème avec les préjugés, c'est qu'ils contribuent surtout à justifier notre intolérance et qu'ils n'aident pas à trouver des solutions réelles et globales à la pauvreté. Ils justifient plutôt une vision de la pauvreté axée sur une faute personnelle. Ainsi, ce seraient les personnes elles-mêmes qui seraient les seules responsables de leur situation. Les dimensions structurelles, comme les coupures dans les programmes sociaux, les mises à pied massives, les emplois précaires, la transformation des exigences du marché de l'emploi, etc., sont ainsi exclus de la réflexion. Également, on oublie souvent de considérer les trajectoires de vie des personnes en situation de pauvreté. On est ainsi porté à juger ces personnes à partir de notre propre vécu et on pense que sortir de la pauvreté n'est qu'une question de volonté. Cependant, la vie humaine est beaucoup plus complexe. Certaines personnes traînent un lourd passé. Comment espérer s'intégrer dans un monde de compétition lorsque les préjugés nous renvoient l'image que l'on ne vaut rien?



L'OUTIL D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

L'outil d'aide à la prise de décision a pour but de rappeler, aux élus et aux dirigeants des différentes organisations, les éléments à considérer afin de s'assurer d'une participation citoyenne. Il a également comme objectif de favoriser l'accessibilité des services, activités et événements réalisés pour l'ensemble de la population de son territoire. En favorisant l'inclusion de tous, l'outil vise à encourager la participation et la prise en compte des personnes en situation de pauvreté dans les décisions que les dirigeants ont à prendre et de fournir des balises afin d'orienter leurs décisions.

LE FONCTIONNEMENT DE LA GRILLE

La grille d'analyse de l'outil d'aide à la prise de décision est composée de 9 sections. Chacune de ces sections comporte un énoncé. Le répondant doit indiquer quelle affirmation correspond le mieux à la situation présentée pour chacun des énoncés. Chacune des affirmations est ordonnée de manière à ce que l'affirmation portant le nombre le plus élevé exprime davantage une prise en compte des personnes en situation de pauvreté.



GRILLE D'ANALYSE

LA CONNAISSANCE DE LA PAUVRETÉ






La connaissance de la distribution de la pauvreté sur le territoire			
<p>1. La présente décision est basée sur une connaissance de la distribution de la pauvreté sur le territoire</p> <p>1. <u>Connaissances personnelles</u> : Notre décision est basée sur nos connaissances et nos expériences personnelles.</p> <p>2. <u>Connaissances générales</u> : Notre décision est basée sur nos connaissances et nos expériences personnelles, ainsi que sur une consultation des acteurs du milieu impliqués auprès des personnes en situation de pauvreté.</p> <p>3. <u>Connaissances spécifiques</u> : Une étude socio-démographique est disponible et nous permettra de connaître la distribution de la pauvreté sur notre territoire. Les résultats de cette étude sont corroborés avec les connaissances des acteurs du milieu.</p>	Veuillez encercler le pointage qui correspond à votre niveau de connaissance de la pauvreté.		
	Personnelles	Générales	Spécifiques
	1	2	3
La connaissance des besoins spécifiques des personnes en situation de pauvreté			
<p>2. La présente décision est basée sur une connaissance des besoins spécifiques des personnes en situation de pauvreté</p> <p>1. <u>Connaissances personnelles</u> : Notre décision est basée sur nos connaissances et nos expériences personnelles.</p> <p>2. <u>Connaissances générales</u> : Notre décision est basée sur nos connaissances et nos expériences personnelles, ainsi que sur une consultation des acteurs du milieu impliqués auprès des personnes en situation de pauvreté.</p> <p>3. <u>Connaissances spécifiques</u> : Une étude auprès des populations en situation de pauvreté a été effectuée afin d'approfondir notre connaissance des besoins spécifiques des personnes en situation de pauvreté.</p>			
	Personnelles	Générales	Spécifiques
	1	2	3

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES, ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

L'accessibilité géographique									
<p>3. Dans la présente décision, et selon la pertinence, le choix du lieu géographique favorise une accessibilité à l'ensemble de la population</p> <p>1. <u>L'accessibilité est limitée</u> : Le lieu géographique est uniquement accessible en voiture.</p> <p>2. <u>L'accessibilité est favorisée</u> : Le lieu géographique est accessible de plusieurs façons, soit par voiture, par transport en commun, à pied et à bicyclette.</p> <p>3. <u>L'accessibilité est supportée</u> : Des rabais d'accessibilité sont disponibles pour défrayer les coûts de transport ou la gratuité du transport en commun sera envisagée.</p> <p>4. <u>L'accessibilité est assurée</u> : Il s'agit d'un service ou d'une activité de proximité qui est principalement accessible à pied ou à bicyclette.</p>	<p style="text-align: center;">Veuillez encercler le pointage qui correspond au niveau d'accessibilité du lieu physique choisi.</p> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Limitée</td> <td>Favorisée</td> <td>Supportée</td> <td>Assurée</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> </tr> </table>	Limitée	Favorisée	Supportée	Assurée	1	2	3	4
Limitée	Favorisée	Supportée	Assurée						
1	2	3	4						
L'accessibilité des tarifs									
<p>4. Dans la présente décision, et selon la pertinence, le tarif du service ou de l'activité assure une accessibilité à l'ensemble de la population</p> <p>1. <u>L'accessibilité est limitée</u> : Le choix du tarif est fixé selon le principe de l'utilisateur/payeur.</p> <p>2. <u>L'accessibilité est favorisée</u> : L'accessibilité du service ou de l'activité est encouragée par la présence de rabais d'accessibilité.</p> <p>3. <u>L'accessibilité est assurée</u> : L'accessibilité est assurée puisque l'activité ou le service est gratuit pour tous.</p>	<p style="text-align: center;">Veuillez encercler le pointage qui correspond au niveau d'accessibilité du tarif du service ou de l'activité choisi.</p> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Limitée</td> <td>Favorisée</td> <td>Assurée</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </table>	Limitée	Favorisée	Assurée	1	2	3		
Limitée	Favorisée	Assurée							
1	2	3							



L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES, ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS (suite)

La distribution des rabais d'accessibilité	
<p>5. Dans le cas où des rabais d'accessibilité seront disponibles, une démarche assurant une accessibilité juste au plus grand nombre de personnes en besoin est privilégiée</p> <p>1. <u>L'accessibilité au rabais est générale</u> : L'organisation défraye une partie du coût réel du service ou de l'activité. Par ce fait, l'ensemble de la population bénéficiera d'un rabais.</p> <p>2. <u>L'accessibilité au rabais est encadrée</u> : Les rabais d'accessibilité sont distribués selon des critères établis qui respecteront la dignité des personnes. Une publicité suffisante est prévue pour promouvoir l'utilisation des rabais.</p>	<p>Veillez encercler le pointage qui correspond au niveau d'accessibilité des rabais d'accessibilité envisagés.</p>
	<p style="text-align: center;">Générale Encadrée</p> <p style="text-align: center;">   </p>
L'accessibilité aux familles	
<p>6. Dans la présente décision, et selon la pertinence, le service ou l'activité est accessible aux familles</p> <p>1. <u>L'accessibilité est limitée</u> : Aucune action n'est prévue pour favoriser la participation des familles.</p> <p>2. <u>L'accessibilité est favorisée</u> : Quelques actions sont prévues pour favoriser l'accessibilité aux familles (Ex. : endroit pour placer les poussettes, services de garde gratuit, etc.).</p> <p>3. <u>L'accessibilité est priorisée</u> : Un ensemble d'actions assure l'accessibilité aux familles.</p>	<p>Veillez encercler le pointage qui correspond au niveau d'accessibilité du tarif du service ou de l'activité choisi.</p>
	<p style="text-align: center;">Limitée Favorisée Priorisée</p> <p style="text-align: center;">    </p>

LE DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

La participation des citoyens aux décisions							
<p>7. Les citoyens ont eu leur mot à dire avant que la présente décision soit prise</p> <p>1. <u>La participation citoyenne a été limitée</u> : Les citoyens n'ont pas été impliqués dans la décision.</p> <p>2. <u>La participation citoyenne a été favorisée</u> : Les citoyens ou les organismes du milieu, selon la pertinence, ont été consultés de manière représentative*, avant la prise de décision. Un suivi auprès des personnes impliquées, si jugé pertinent, est entrepris afin d'assurer une continuité à l'implication citoyenne.</p> <p>3. <u>La participation citoyenne a été priorisée</u> : Une structure de consultation citoyenne et représentative* existe. Cette structure fut utilisée pour consulter les citoyens ou organismes du milieu. Un suivi auprès des personnes impliquées, si jugé pertinent, est entrepris afin d'assurer une continuité à l'implication citoyenne.</p>	<p>Veuillez encrer le pointage qui correspond au niveau de participation des citoyens dans la présente décision.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Limitée</td> <td>Favorisée</td> <td>Priorisée</td> </tr> <tr> <td><input type="radio"/></td> <td><input type="radio"/></td> <td><input type="radio"/></td> </tr> </table>	Limitée	Favorisée	Priorisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Limitée	Favorisée	Priorisée					
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>					
L'implication des citoyens dans leur milieu							
<p>8. La présente décision encourage l'implication des citoyens dans leur milieu et favorise la rencontre entre eux.</p> <p>1. <u>L'implication citoyenne est limitée</u> : Aucun citoyen ou organisme n'est impliqué dans la réalisation de l'activité.</p> <p>2. <u>L'implication citoyenne est favorisée</u> : Une démarche participative regroupant des citoyens ou des organismes, selon la pertinence, est prévue. Un support est offert pour les personnes en situation de pauvreté (Ex. frais de transport, service de garde, etc.). Une préférence, si possible, pour une implication dès le début du projet est valorisée.</p> <p>3. <u>L'implication citoyenne est priorisée</u> : L'activité est une initiative des citoyens ou organismes et l'organisation supporte leur démarche.</p>	<p>Veuillez encrer le pointage qui correspond au niveau d'implication des citoyens dans la présente activité.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Limitée</td> <td>Favorisée</td> <td>Priorisée</td> </tr> <tr> <td><input type="radio"/></td> <td><input type="radio"/></td> <td><input type="radio"/></td> </tr> </table>	Limitée	Favorisée	Priorisée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Limitée	Favorisée	Priorisée					
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>					

* Représentative : Toutes les catégories de personnes qui peuvent être touchées par la décision sont représentées, par exemple : personnes en situation de pauvreté, personnes immigrantes, familles monoparentales, etc.



LE DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE (suite)

L'accessibilité des communications	
<p>9. À la suite de notre décision, selon la pertinence, l'ensemble des informations utiles sont accessibles à l'ensemble des citoyens</p> <p>1. <u>L'accessibilité à l'information est limitée</u> : L'information est uniquement accessible par les médias de masse (télévision, radio, journaux, etc.).</p> <p>2. <u>L'accessibilité à l'information est favorisée</u> : L'information est accessible par les médias de masse, dans divers lieux publics et dans les organismes du milieu. Un contact personnel avec les organismes est, si possible, privilégié.</p> <p>3. <u>L'accessibilité à l'information est une priorité</u> : L'information est accessible par les médias de masse, dans divers lieux publics et dans les organismes du milieu. De plus, un effort est fait pour que le langage utilisé soit accessible.</p>	<p>Veillez encercler le pointage qui correspond au niveau d'accessibilité des communications de la municipalité.</p>
	<p>Limitée Favorisée Priorisée</p> <p>1 2 3</p>
Total : /27	



**OUTIL D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION
POUR UNE PRISE EN COMPTE DES PERSONNES
EN SITUATION DE PAUVRETÉ**



Pour toute information sur ce document ou pour se procurer une copie s'adresser à :

TABLE D'ACTION CONTRE L'APPAUVRISSMENT DE L'ESTRIE (TACAE)

187, rue Laurier, local 212

Sherbrooke QC J1H 4Z4

Tél. : 819 829-3822

Courriel : tacae@infol.net

Avec la participation d'adhoc : 819 823-2227